

INSECTICIDE

ALIAS[®] 240 SC APPLICATION FOLIAIRE

Supprimer les pires insectes ravageurs des céréales, pommes de terre, soja, bleuets, légumes et fruits de verger à l'aide d'une application foliaire à effet durable.

MATIÈRE ACTIVE
Imidaclopride

GROUPE DE CHIMIE
Groupe 4



DOSES D'APPLICATION ET FORMATS

- 70 à 190 mL/acre, soit 54 à 20 acres par bidon de 3,785 L
- 4 bidons de 3,785 L par caisse

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Aubergine
- Bleuets en corymbe²
- Cerises¹
- Choux de Bruxelles
- Laitue³
- Mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13A)
- Navette (groupe 5)
- Nectarines
- Pommes
- Pommes de terre
- Pêches
- Tomates

¹C.-B. et Ont. seulement

²C.-B.

³C.-B., Ont., Qc, Î.-P.-É. et N.-É. seulement

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS :

- Altises de la pomme de terre
- Cicadelles
- Doryphore de la pomme de terre
- Mineuse marbrée
- Puceron du soja
- Pucerons
- Punaise de la molène
- Trypète noire des cerises
- Trypète occidentale des cerises

FONCTIONNEMENT :

La classe chimique des néonicotinoïdes permet de supprimer les insectes ravageurs à la fois par contact et par ingestion.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DE LA CULTURE :

Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence d'insectes ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter l'étiquette pour les moments d'application spécifiques selon la culture et les insectes ravageurs.

VOLUME D'EAU :

Appliquer par voie terrestre dans un volume d'eau suffisant pour assurer une bonne couverture du feuillage et un degré de suppression approprié des insectes ravageurs.

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE :

Éviter de pulvériser quand on prévoit de fortes pluies.

ALIAS® 240 SC APPLICATION FOLIAIRE

MÉLANGES EN CUVE VALIDÉS :

Aucun mélange enregistré.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Ajouter une portion du volume d'eau requis dans la cuve du pulvérisateur et commencer l'agitation.
2. Ajouter la quantité nécessaire d'Alias® 240 SC.
3. Terminer le remplissage de la cuve avec le reste du volume d'eau requis.
4. S'assurer de maintenir une bonne agitation pendant le mélange et la pulvérisation.

ROTATION DES CULTURES :

Intervalle acceptable avant le ressemis ou le semis des cultures suivantes :

- Céréales (blé, orge, avoine) : un minimum de 30 jours
- Pois et haricots : 9 mois
- Toute autre culture destinée à l'alimentation humaine ou animale : 12 mois

DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

- Bleuets en corymbe : 14 jours
- Cerises : 10 jours
- Mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13A) : 4 jours
- Pommes de terre, laitue de grande culture, navette (groupe 5), pommes, pêches, nectarines, chou de Bruxelles et aubergine : 7 jours

RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE

Ne pas faire paître le bétail dans les cultures de couverture traitées ni récolter celles-ci pour l'alimentation humaine ou animale.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour une suppression optimale des insectes nuisibles, s'assurer de bien recouvrir le feuillage.

